

LE JOUR, 1951
3 Août 1951

LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

Des Français se regroupent ce matin pour honorer la mémoire du maréchal Pétain et pour prier pour le repos de son âme.

Nous comprenons parfaitement cela. Quand on faisait son procès au Maréchal, nous écrivions ici que le procès, nous ne le comprenions pas. Car le maréchal Pétain, élu à 84 ans, à l'heure la plus tragique de l'histoire de la France, pour être le dépositaire de son destin, fit exactement ce qu'on attendait de lui.

De même que l'Allemagne vaincue en 1919 avait pris Hindenberg, la France prit Pétain. Il fallait un grand nom, une gloire militaire immaculée et le grand âge aussi, les cheveux blancs, qui appellent la mesure et le respect.

Que la France se soit passionnée dans l'affaire nous le comprenons aussi ; et qu'une justice révolutionnaire soit née qui brutaliserait la justice. Les passions de la foule, on les connaît. Il n'est rien de plus odieux parfois, de plus aveugle, de plus inique, ni de plus naturel, hélas ! Mais aucun esprit raisonnable ne pouvait concevoir que le maréchal Pétain eût trahi ; ni que ce nonagénaire pût être recherché pour ses actes alors que les Chambres, en 1940, lui avaient remis quasi unanimement, de façon inconditionnelle, tous les pouvoirs. La situation en juin 1940 était désespérée. Il fallait éviter le pire. Pour maintenir le moral des français, M. Winston Churchill avait été jusqu'à proposer une fusion totale de l'Angleterre et de la France.

Quand le maréchal prit le pouvoir, à peine pouvait-on sauver l'honneur. En fait, on sauve bien davantage. Et le redressement actuel de la France atteste que de 1940 à 1945 le sang-froid, la patience sous l'injure, valaient mieux que la folie.

Au demeurant, un homme de 84 ans quand on le désigne pour gouverner, on ne le prend pas sans risques ; on sait que c'est le temps du déclin, que le fléchissement peut être brusque, que la résistance physique a ses proches limites chez un vieillard, que la mémoire peut défaillir et que la main peut trembler. En connaissance de cause, on recourut au Maréchal pour ce curieux régime, dit « paternaliste », d'autorité et de sentiment combinés qui fut le sien. Et nul ne peut dire sans mentir que le maréchal ne fut pas aimé et vénéré par le plus grand nombre des Français. Il symbolisait en même temps la patrie meurtrie et les gloires passées. Il pouvait se permettre de converser avec le vainqueur, lui qui, naguère, l'avait vaincu.

Nous avons toujours souffert, sur le plan de la dignité humaine, d'entendre dans les nouvelles officielles de France, nommer « Philippe Pétain », sans un titre ou une formule de politesse. Quand on disait « l'ex Maréchal » c'était autant pénible et décevant.

Par la pensée, sinon par la présence effective, nous nous associerons ce matin aux prières qui seront dites pour le maréchal Philippe Pétain, que cinq ou six années

d'emprisonnement, à l'âge où l'on ne regarde plus que du côté de l'infini, ont ennobli encore.

Le Maréchal a pu se tromper une fois ou l'autre ; tous les Français savaient que c'était permis à un homme de quatre-vingt-cinq ans, quand la France était sous le joug.

L'historien de demain et la génération qui monte diront sûrement que le maréchal de France Philippe Pétain a bien mérité de la patrie.